

## Direction générale adjointe Solidarités Direction de l'Autonomie

**CADRES D'EMPLOI :** Médecin 2<sup>ème</sup> classe et 1<sup>ère</sup> classe, médecin hors classe  
Cadre de santé paramédical 2<sup>ème</sup> classe et 1<sup>ère</sup> classe

**CATEGORIE A** Filière médico- sociale

Poste n° 1354 - Quotité du poste : 100 %

Résidence administrative : CAD

Groupe de fonction régime indemnitaire : 6.2

NBI - Eligibilité du poste (pour les fonctionnaires uniquement) : non

## Responsable de l'action médico-sociale handicap

**MISSION :** Membre de l'équipe d'encadrement de la direction de l'Autonomie, il (elle) contribue à la mise en œuvre des orientations de la collectivité dans le cadre de sa politique de l'autonomie, et plus particulièrement dans le champ du handicap, à l'échelon départemental et territorial. Il (elle) apporte son soutien à la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH). Il (elle) pilote la réflexion et les travaux en vue de la mise en œuvre de la Maison Départementale de l'Autonomie.

### ACTIVITES

- Participe à l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du schéma départemental de l'autonomie
- Participe à la mise en œuvre de la loi d'adaptation de la société au vieillissement et de la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées et à la réglementation dans son ensemble concernant les personnes âgées et handicapées
- Représente la collectivité dans les diverses instances locales ou nationales au titre de la politique de l'autonomie\*
- Contribue à la connaissance des attentes et des besoins des personnes handicapées, en perte d'autonomie et de leur entourage, des réponses existantes ainsi que leurs évolutions, est à ce titre l'interlocuteur départemental pour le dispositif "Réponse accompagnée pour tous"
- En lien avec l'Agence Régionale de Santé, anime le partenariat dans le champ du handicap, avec les associations, les établissements publics, les partenaires institutionnels et les représentants des usagers en coopération avec la MDPH
- Apporte son expertise médico-sociale dans l'instruction de projets de création, extension, évolution, évaluation et contrôle des services et établissements pour personnes handicapées, et participe aux négociations des CPOM (contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens) conclus avec ces mêmes structures
- Assure le conseil technique dans la mise en œuvre d'actions envers les personnes handicapées auprès des partenaires, des équipes centrales et territoriales de l'autonomie, des autres services des Solidarités et de la MDPH
- S'approprie la réglementation relative à la Maison Départementale de l'Autonomie et sa mise en œuvre dans d'autres départements en vue du déploiement en Meurthe-et-Moselle
- Conseille les différentes directions de la collectivité dans la recherche d'une meilleure accessibilité des politiques publiques départementales aux personnes handicapées.
- Contribue à l'information et à la diffusion des actions de la direction de l'autonomie vers l'extérieur
- Rédige notes et rapports inhérents à ses missions
- Assure l'intérim du cadre de santé responsable du service des dispositifs spécifiques et du cadre de santé responsable du service médico-social personnes âgées en leur absence.

### Spécificité

- Déplacements sur le territoire départemental et national : permis B indispensable.

\* Membre : de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées  
de la Commission exécutive de la MDPH.

### Compétences techniques :

- Maîtriser les enjeux et évolutions des politiques publiques de son domaine d'activité
- Etre titulaire d'un doctorat en médecine ou d'un diplôme de cadre de santé
- Connaître le domaine du handicap
- Connaître la législation concernant son domaine d'intervention
- Maîtriser la méthodologie de conduite de projet
- Maîtriser les techniques de conduite de réunion
- Rédiger des écrits professionnels (rapports, notes de synthèse, notes techniques,...)
- Maîtriser les outils du pack bureautique (Word, Excel, Powerpoint)

### Compétences relationnelles :

- Animer ou conduire des réunions
- Prendre la parole en public et lors de débats
- Etre capable de collaborer avec les services et les interlocuteurs externes
- Mobiliser les partenaires
- Savoir accompagner et conseiller
- Savoir écouter
- Savoir négocier
- Respecter la notion de secret professionnel

### Compétences stratégiques :

- Analyser les situations et les interactions avec le contexte
- Dégager des priorités d'intervention
- Elaborer et faire évoluer les outils de veille et de prospective
- Etre capable d'évaluer ses actions et en rendre compte
- Veiller à la réactivité et à la qualité des services rendus
- Anticiper les évolutions
- Respecter la déontologie et/ou l'éthique



**FICHE DE POSTE**  
**FAMILLE Solidarité et santé**  
**SOUS-FAMILLE Social**

Merci de bien vouloir adresser votre candidature (lettre + CV)

Par voie postale à :

Monsieur le Président du Conseil Départemental  
Direction des Ressources Humaines  
48 Esplanade Jacques Baudot  
Rue Sergent Blandan  
CO 90019  
54035 NANCY cedex

Ou par courrier électronique à : [drhcandidatures@departement54.fr](mailto:drhcandidatures@departement54.fr)  
en indiquant le numéro de poste (1354)  
Renseignements téléphoniques : **Rachid BOUMALI au 03.83.94.59.56**

**Date limite de candidature : 29/01/2019**